

Alençon, le 21 octobre 2024 à 8h45

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apport d'actions Augros Cosmetic Packaging au sein de PBRM Industries et projet d'offre publique

Comme annoncé dans un communiqué de presse en date du 30 septembre 2024, la société Participations et Financière Bourguine contrôlée par le groupe familial Bourguine¹ a apporté le 17 octobre 2024 sa participation dans le capital de la société Augros Cosmetic Packaging (« **Augros** »), soit 719.826 actions, à une société créée pour les besoins de l'opération, la société PBRM Industries. L'apport des actions Augros à la société PBRM Industries a été réalisé à un prix égal à 7 euros par action. A l'issue des opérations d'apport, la détention de PBRM Industries dans Augros est de 50,43% du capital et de 39,35% des droits de vote.

La société PBRM Industries confirme qu'elle déposera dans les prochains jours auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique obligatoire (« **l'Offre** ») sous la forme d'une OPA simplifiée sur les actions de Augros Cosmetic Packaging au prix de sept (7) euros par action qui serait éventuellement suivi d'un retrait obligatoire si les conditions légales et réglementaires étaient remplies à la clôture de l'offre.

Les actionnaires d'Augros disposeraient ainsi de la possibilité d'obtenir une liquidité immédiate sur l'intégralité de leur participation et à un prix attractif, représentant une prime de 23% sur le dernier cours coté avant l'annonce et de 29% sur le cours moyen pondéré par les volumes des 60 derniers jours.

La réalisation de cette Offre reste subordonnée à son dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers ainsi qu'à une décision de conformité que celle-ci prononcerait à l'issue de son examen.

¹ Composé de Monsieur Jacques Bourguine, Madame Geneviève Bourguine, Madame Catherine Boucher et Monsieur Didier Bourguine.